

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Bruz, le 21 juin 2023

**« PLAN D'AIDES POUR L'ÉLEVAGE DE DEMAIN »  
SANDERS LANCE UN NOUVEAU PLAN D'AIDES  
AUX ÉLEVÉS DOTÉ DE 6 MILLIONS D'EUROS**

Un an après le lancement du premier plan d'aides aux éleveurs qui avait contribué à l'installation de 173 éleveurs et financé 655 projets de modernisation et décarbonation des élevages, **Sanders, filiale d'Avril annonce le lancement de son « Plan d'aides pour l'élevage de demain »**. Doté d'un montant de 6 millions d'euros et décliné en 3 volets, ce plan est destiné à encourager l'installation des éleveurs français, accélérer la décarbonation des élevages et contribuer au bien-être des animaux et à celui des éleveurs.

*« Dans la continuité de nos engagements en faveur de l'élevage, nous avons conçu ce plan pour favoriser des installations durables. Nous croyons que l'avenir de l'élevage passera par sa décarbonation et la création de valeur pour les éleveurs. Nous souhaitons que les éleveurs se sentent bien dans leur ferme et leur métier »* explique Philippe Manry, Directeur Général de Sanders.



©BéchuPhotographie

## UN DISPOSITIF EN 3 VOLETS

Le « Plan d'aides pour l'élevage de demain » répond à trois grands objectifs : **encourager les installations d'éleveurs et lutter contre la décapitalisation, accélérer la décarbonation de l'élevage et réduire son empreinte environnementale, contribuer au bien-être des animaux et à celui des éleveurs.**

1. **Volet 1 : Pour encourager les installations d'éleveurs et lutter contre la décapitalisation (enveloppe de 3 millions d'euros)**, Sanders propose une aide à l'investissement pour les travaux, reprise de ferme ou réhabilitation de bâtiment avec « autorisation de produire » non-utilisée. Ce volet concerne l'installation ou la reprise d'exploitation dans le cadre d'une transmission ou d'un développement dans les 5 années après l'installation pour un nouvel installé.
2. **Volet 2 : Pour accélérer la décarbonation de l'élevage et réduire son empreinte environnementale (enveloppe de 1,5 million d'euros)**, Sanders contribue au financement d'outils ou d'installations visant l'efficacité alimentaire et la réduction de la consommation des ressources naturelles. Pour progresser, les éleveurs doivent s'équiper pour mesurer, contrôler, doser, c'est un préalable à la décarbonation et à l'évaluation des résultats (par exemple : case de pesée ou peson, aide à l'investissement pour la production de chaleur et production de froid, sous-compteur électrique ou gaz ou eau...). Le montant de contribution correspond à 25% de l'investissement. Le plafond de l'aide varie en fonction du projet (entre 1500€ et 10000€) et jusqu'à 15000€ pour un jeune installé.
3. **Volet 3 : Pour contribuer au bien-être des animaux et au bien-être des éleveurs (enveloppe de 1,5 millions d'euros)**, Sanders est convaincu que la qualité de vie au travail des éleveurs contribue au bien-être de leurs animaux. Pour cela, Sanders participe au financement de solutions visant la simplification du travail, et bien sûr la sécurité et la santé des éleveurs (Aide à des équipements mécanisés et/ou robotisés pour la traite et l'alimentation -robot, DAC, repousse-ration, DAL-, parcours arboré pour poules pondeuses...). Le montant de contribution varie de 25% à 75% de l'investissement. Le plafond de l'aide dépend du projet (entre 1000€ et 6000€) et jusqu'à 15000€ pour un jeune installé.

## DES AIDES ACCESSIBLES A TOUS

Leader national de la nutrition animale, Sanders propose un « Plan d'aides pour l'élevage de demain » à destination de **tous les éleveurs, clients Sanders ou non, sur l'ensemble des territoires, toutes espèces confondues, quel que soit le mode de production choisi (conventionnel, biologique, label...).**

**Le plan d'aides pour l'élevage de demain sera officiellement lancé le 3 juillet 2023.**

Les éleveurs ayant bénéficié lors du premier plan d'une aide inférieure à 2500€, pourront à nouveau déposer un dossier, s'il s'agit du financement de nouveaux projets.

**Pour bénéficier d'une aide au titre du Plan**, la procédure est simple : grâce au maillage territorial, chaque technico-commercial Sanders est au plus près des éleveurs et l'accompagne dans la constitution et la transmission de son dossier de demande d'aide. Les dossiers sont étudiés au cas par cas.

Si la demande est validée par Sanders (réponse sous 1 mois), un contrat est signé par les 2 parties, les engageant mutuellement. En fonction des aides sollicitées, l'éleveur s'engagera notamment sur des achats d'aliments et/ou de produits nutritionnels ou d'hygiène.

De son côté Sanders s'engage à verser les sommes accordées sous 30 jours après réception des factures acquittées par les éleveurs.

Toutes les demandes doivent être adressées impérativement avant le 31 décembre 2023, et les projets doivent être réalisés en 2023 ou avant le 30 juin 2024.

*« L'agriculture et l'élevage s'inscrivent dans des temps longs. Beaucoup d'élevages s'arrêtent avec le départ à la retraite de l'éleveur. C'est pourquoi, Sanders, engagé en faveur de notre souveraineté alimentaire, souhaite faire perdurer des modèles d'élevages français, à taille humaine, et majoritairement à capitaux personnels des éleveurs. Sanders souhaite par ces plans d'aides, accompagner sur le long terme les éleveurs et contribuer à ce que les élevages en activité aujourd'hui, le restent demain. Pour cela, comme dans toute activité professionnelle, certains travaux, aménagements sont à prévoir. Il faut aussi rendre attractif ce métier passionnant d'éleveur, un métier au contact des animaux, qui a du sens : nourrir les femmes et les hommes, entretenir les sols, perpétuer le savoir-faire d'un élevage respectueux de la nature, en toute liberté ».* Philippe Manry, Directeur Général Sanders

---

À propos de SANDERS - <https://www.sanders.fr/fr>

Sanders, leader de la nutrition animale et filiale d'Avril, s'engage aux côtés de ses 26 000 clients éleveurs grâce à son organisation de proximité dans les territoires. Depuis plus de 100 ans, Sanders apporte son savoir-faire en matière de nutrition mais également son expertise économique, zootechnique ou environnementale pour accompagner les projets des éleveurs sur leur exploitation, et contribuer au développement des filières animales françaises.

Sanders en quelques chiffres :

- 28 usines certifiées Oqualim réparties sur le territoire national
- 5 concessionnaires fabricants et distributeurs de la marque
- 3,4 millions de tonnes d'aliments produites sous technique Sanders
- 1150 collaborateurs
- 26 000 clients

---

**Contacts presse :** Anne BELLIARD, Sanders  
[Anne.belliard@groupeavril.com](mailto:Anne.belliard@groupeavril.com) / 06 79 02 47 46

Béatrice GERMAIN, Avril  
[beatrice.germain@groupeavril.com](mailto:beatrice.germain@groupeavril.com) / 06 66 81 48 17